## Chronique région

Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle

## Septième volée de diplômés d'opérateurs en anglage-main

Les cérémonies de remise de diplômes délivrés par le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (Cnip) sont toujours des moments empreints d'une certaine émotion. Au travers de la conscience d'une tradition ancestrale ainsi perpétuée d'abord, par le caractère particulier et méritoire du parcours de formation des diplômés ensuite! Ainsi, lundi, ce sont onze femmes et hommes qui ont reçu leur certificat, entourés de leurs familles et leurs proches ainsi que de leurs formateurs! Applaudissements nourris et paroles senties...



La cérémonie de remise des diplômes, délivrés par MM. Matile et Pillonel, a été suivie par un apéritif aussi convivial qu'original puisque servi avec une brisolée.

Ouverte par le directeur François Jaquet, la cérémonie a été ponctuée par deux messages de qualité, celui de François Matile tout d'abord, secrétaire général de la Convention patronale de l'industrie horlogère, puis celui de Jean-Nat Karakash, conseiller d'État, apportant le message du canton.

sont 116 jours de formation qui ont été accomplis pour acquérir les compétences nécessaires à ce magnifique métier d'opérateur en anglage-main. De préciser encore que l'apprentissage demeure une constante de vie aujourd'hui et qu'il génère toujours une certaine remise en question personnelle.

teurs et les divers partenaires sans lesquels ce cursus de formation ne saurait exister. Le secrétaire général n'a pas omis de relever la période d'incertitude dans laquelle le secteur horloger se trouve aujourd'hui, comparant notamment l'exercice actuel à 2014, année record en matière de ventes. À l'attention des diplômés, il a adressé un message d'espoir, relevant qu'il y avait du pain sur la planche puisque ce ne sont pas moins de 500.000 à 600.000 pièces qui doivent être anglées. François Matile a encore précisé l'attachement du secteur horloger à la formation professionnelle, avec une hausse du taux d'apprentissage dual dans le canton de Neuchâtel.

Jean-Nat Karakash a apporté les félicitations du Conseil d'État aux diplômés et ses remerciements au Cnip, aux formateurs et aux nombreux partenaires impliqués dans cette formation. «Vous êtes les gardiens d'un savoir-faire ancestral en même temps que les ambassadeurs de notre canton dans le monde!» a ajouté le conseiller d'État se plaisant à souligner ce bel exemple de collaboration entre le Cnip et les acteurs privés, qui plus est dans une région à la longue histoire horlogère, débutée en 1730.

Ce type de formation représente, pour Jean-Nat Karakash, une des clés de la réduction du chômage dans le canton. Ce processus d'intégration et/ou de réinsertion professionnelle contribue à l'atteinte de l'objectif, dans la perspective d'une société idéale dans laquelle Le nouveau directeur du Cnip a relevé que ce cycle de formation s'est ouvert le 2 mars dernier, date de son entrée en fonction à la tête de l'institution. Ainsi, ce «Patience et minutie, deux vertus cardinales indispensables à l'exercice de ce métier!» Tels sont les propos de François Matile qui s'est plu à remercier les formachacun trouverait sa place: «Il s'agit-là d'un souci permanent du Conseil d'État, de soutenir toutes les actions allant dans ce sens!»



Liste des lauréats (par ordre alphabétique): Arthur Pierre, Ciaramella Nikolett, Denis Oscar, Dos Santos Oliveira Helder, Gaudre Pierre, Gerber Patricia, Molina Saavedra, Mvotto Nadine, Parriaux Patrick, Pischetola Flavia, Salvisberg Gilles, Strummiello Steve Antonio, Thomas Jonas.